



Service Départemental
d'Incendie et de Secours de la
Guadeloupe
10 rue Georges BIRAS
Parc de la Providence
ZAC de Dothémare
97139 Les Abymes

☎ : 0590 48 99 71 / 📠 : 0590 24 08 89

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA GUADELOUPE DU 24 SEPTEMBRE 2025**

DELIBERATION N°2025/2409-02

**Objet : REORGANISATION DU GROUPEMENT PILOTAGE, EVALUATION ET
PROSPECTIVE (GPEP)**

L'an deux mille vingt-cinq et le 24 septembre à 10h, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe s'est réuni à la Direction du SDIS de la Guadeloupe sise 10 rue Georges BIRAS, Parc d'Activités « la Providence », ZAC de Dothémare – 97139 Les Abymes, et simultanément par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Henry ANGELIQUE, Président du Conseil d'Administration, par suite de sa convocation adressée aux membres de l'instance le 15 septembre 2025.

Bureau du Conseil d'Administration du SDIS Séance du 24 septembre 2025 - Liste des présents -			
<u>Membres du Bureau du CASDIS</u>			
Nom	Prénom	Fonction	Modalités de participation à la séance
ANGELIQUE	Henry	Président du CASDIS	Présentiel
MINATCHY	Danielle	1 ^{ère} vice-présidente	Visioconférence
BARON	Adrien	2 ^{ème} vice-président	<i>Absent excusé</i>
THEOBALD-PONCHATEAU	Marie-Yveline	3 ^{ème} vice-présidente	Visioconférence
GOUBIN	Fred	Membre	<i>Absent excusé</i>
<u>Personnes invitées par le Président du Bureau du CASDIS à assister à la séance</u>			
Nom	Prénom	Fonction	Modalités de participation à la séance
Cgl ANTENOR-HABAZAC	Félix	DD SIS	Présentiel
Col. LEROY	Guillaume	DDA	Présentiel
CHOUCOUTOU	Jimmy	Chef du service Infrastructure	Présentiel

LCL BRUDEY	Guillaume	Chef du GTO	Présentiel
ZORA	Christen	Cheffe du GRH	Présentiel
Cdt TASSIUS	Gilles	Adjoint à la Cheffe du GRH	Présentiel
Cdte GUSTAVE - DARLY	Elodie	Adjointe au Chef du GFS	Présentiel
Cne SEGRETIER	Eddy	Responsable du CEFORE	Présentiel
SILVESTRE	Gairy	GSI	Présentiel
FIRMIN	Cindy	Cheffe du SAJGI	Présentiel

Secrétaire de séance : Madame Danielle MINATCHY, 1^{ère} vice-présidente,

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 5 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu la délibération n°2020/2309-05 du Bureau du CASDIS portant modification de l'organigramme du SDIS 971 en date du 23 septembre 2020,

Vu la délibération n°2020/2312-03 du Bureau du CASDIS portant Lignes Directrices de Gestion en date du 23 décembre 2020,

Vu l'arrêté AR-SDIS 21-00077 portant sur les Lignes Directrices de Gestion définissant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et la promotion et la valorisation des parcours professionnels,

Vu la note de service n°2020/1342/ DIRECTION/JP. L/CH. D relative à la création des nouveaux groupements,

Considérant que le Groupement Pilotage, Evaluation et Prospective (GPEP) est composé des quatre services suivants : le Service Archives, Accueil, Courrier (SAAC), le Service des Affaires Juridiques et de Gestion des Instances (SAJGI), le Service Informations Géographiques (SIG), et le Service Prospective et Contrôle de Gestion (SPCG),

Considérant que ce groupement comprend également un secrétariat de groupement rattaché directement au chef de groupement,

Considérant que le poste de chef du SAAC est calibré initialement pour un cadre d'emploi cat A/ cat B ; cependant, la portée stratégique de la mise en place de l'animation et du suivi de l'archivage des documents administratifs, amène à proposer une évolution vers un poste de cat A au grade d'Attaché ou d'Attaché principal, au vu des missions de conception, de coordination et de sécurisation à stabiliser dans ce domaine clé,

Considérant en outre qu'il conviendrait de réorganiser le SAAC en y incorporant la gestion des titres de transport, et la mise en place d'un archivage numérisé de l'ensemble des documents administratifs de l'établissement,

Considérant que les missions des services du GPEP seraient ainsi les suivantes :

GPEP			
SAAC	SAJGI	SIG	PCG
Structuration et mise en œuvre Archivage du SIS 971	Gestion des instances	Mise en place de la cartographie opérationnelle du SDIS	Construction et animation d'indicateurs et de tableaux de bord d'activités validés par la Direction chef de service et contrôleur de gestion
Réception et Emission des correspondances internes et externes	Transmission des rapports de présentation aux membres d'instances (CASDIS, Bureau, CST, F3SCT et CCDSVP) Transmission des délibérations du Bureau et du CASDIS au contrôle de légalité + diffusion	Mis en place et déploiement d'outils permettant l'exploitation des données cartographiques par le SDIS et les partenaires	Construction d'un management de qualité par la boucle d'amélioration continue (planifier, faire, vérifier, agir) validé par la Direction chef de service
Accueil physique et téléphoniques des agents et des usagers	Suivi des affaires juridiques	Sum et actualisation des outils et bases cartographiques	Animation de la boucle d'amélioration continue contrôleur de gestion
Gestion de la logistique des transports aériens/maritimes zone caraïbes Gestion de la logistique des transports, de la mobilité et de l'hébergement France hexagonale	Assurer le conseil et la veille juridique	Assurer une aide à la décision liée à l'analyse spatiale du territoire et être force de propositions	
Secrétariat	Instruire les dossiers liés à la défense du SDIS	Analyse spatiale des données statistiques	
Rédaction des courriers administratifs du GPEP, du chef du GPEP	Sécuriser les actes et procédures	Administration du SGA/SGO	
Animation de l'agenda du GPEP, du chef du GPEP	Traite les réquisitions et les convocations à audition	Administration REMO CRA	
Prise de note et CR des réunions du chef du GPEP		Administration GeoWeb	
		Formation et accompagnement des utilisateurs aux différents outils administrés	
		Réalisation et suivi des parcellaires	

Vu l'avis favorable rendu par le Comité Social Territorial lors de sa séance du 22 septembre 2025,

Sur le rapport du Président,

APRES EN AVOIR DEBATTU ET DELIBERE

Article 1 : Approuve la réorganisation du Groupement Pilotage Evaluation et Prospective précédemment détaillée, et précise, à ce titre, que l'emploi de chef du Service Archives, Accueil, Courrier (SAAC), emploi permanent à temps complet, peut être occupé par les grades indiqués ci-après :

Filière administrative :

- Chef du Service Archives, Accueil, Courrier (SAAC) : Attaché, Attaché principal

Article 2 : Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe (SDIS), le Payeur Départemental, le Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours de Guadeloupe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et publiée au recueil des actes administratifs du SDIS de la Guadeloupe, et sur le site internet du SDIS de la Guadeloupe.

Article 3 : Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de la Guadeloupe peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication ; le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

VOTE DU BUREAU DU CASDIS	
En exercice	05
Présents	03
Votants	03
RESULTAT DE VOTE	
Voix pour	03
Voix contre	00
Abstention	00

Le Président du Service d'Administration



H. ANGELLO

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Publié le :